Age, vieillissement, retraite

ECTS
3 crédits

Volume horaire
30h

Période de l'année
Semestre 4

Présentation

DESCRIPTION

Le cours vise à explorer l'impact du vieillissement sur nos sociétés et sur l'organisation des âges de la vie. En analysant les réalités démographiques à l'origine du phénomène depuis deux siècles et demi, en faisant l'histoire des représentations culturelles et politiques qui l'ont accompagné, il s'agit d'abord de dissiper certaines confusions autour de la notion de vieillissement et d'en distinguer les multiples dimensions, notamment individuelles et collectives.
Leur réinscription dans un contexte sociopolitique de crise de l'État protecteur et de « déstandardisation » des vies individuelles permet ensuite de réinterroger - au regard des politiques publiques et des changements sociaux - certaines problématiques contemporaines liées à l'avancée en âge : retraite et emploi, dépendance, maladie d'Alzheimer, solidarités entre les générations, ou encore les rapports entre âge et politique.
Une perspective comparative doit enfin dégager des spécificités du cas français (par rapport notamment aux États-Unis et au Japon) et les caractères distinctifs des sociétés modernes (par comparaison avec l'exemple de sociétés d'Afrique de l'Est).

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Age, vieillissement, retraite	Cours Magistral	30h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026